


CENTRE HOSPITALIER

LA PALMOSA - MENTON

Règles de vie

Vie quotidienne

 Le respect des personnes, des locaux et des matériels est une valeur fondamentale. L'hôpital est un lieu de vie collectif, où chacun est soumis au respect du règlement intérieur (consultable sur demande auprès du cadre de santé du service).

L'Exercice des cultes et laïcité

Le Centre hospitalier de Menton LA PALMOSA assure, dans le cadre des principes de la charte de la laïcité dans les services publics, le respect des opinions et des croyances de chacun, et permettre l'exercice de son culte tout en évitant tout prosélytisme ou que soit entravé le bon fonctionnement du service public.

Le Centre hospitalier applique également la charte nationale des aumôneries des établissements relevant de la Fonction Publique hospitalière ([circulaire DGOS n° 2011/356 du 5 septembre 2011](#)).

Les représentants des cultes sont des agents salariés ou des collaborateurs bénévoles du service public hospitalier. Ils sont tenus à ce titre au respect des règles et de la déontologie de ce service public, notamment le règlement intérieur de l'établissement, la confidentialité en ce qui concerne la santé ou la vie privée des personnes rencontrées, le principe de neutralité. Ils ont la charge d'assurer le service du culte auxquels ils appartiennent et d'assister les patients qui en font la demande par eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leur famille, lors de leur admission dans l'établissement ou durant leur séjour.

Tableau des correspondants des différents cultes à proximité de l'établissement

Bibliothèque et lieu de détente

Les patients valides peuvent se rendre à la bibliothèque située au rez de chaussée de 7h00 à 21h00 et emprunter des livres.

Des distributeurs de boissons et friandises sont également à votre disposition.



